

ITALIEN LV1 - Traductions

Les traductions proposées cette année sont tirées du livre de Roberto Saviano, *Gomorra*, publié en 2006 par les éditions Mondadori (pour la version) et d'un article de Frédéric Mitterrand publié dans le *Journal du dimanche* du 17 novembre 2008 (pour le thème). Le nombre de copies soumises à la correction était de 92, dont 41 ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne. Les notes évoluent entre 3,5 et 17.

Versión

Parmi les difficultés rencontrées par les candidats, on signale tout d'abord celles d'ordre lexical : dans beaucoup de copies on trouve – par exemple – une mauvaise traduction de mots tels que 'bolletta' (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone) ou 'pareti' (mur, paroi) : des mots que le dictionnaire de la langue italienne De Mauro Paravia classe, respectivement, comme fondamentaux et de haute disponibilité ! On pourrait signaler d'autres erreurs de traduction dues au fait que le candidat n'a pas tenu compte suffisamment du contexte aboutissant ainsi à des faux-sens, des contresens ou des non-sens. On se limitera ici à renvoyer à ce qui a été déjà souligné dans les rapports précédents quant à l'importance du contexte pour tout acte de traduction efficace : c'est ainsi que l'on évitera de traduire 'bolletta' par 'boulette' ou 'ampoule' et 'pareti' par 'poussières', 'marchandises' ou 'animaux' ... En ce qui concerne l'expression 'case-magazzino', c'est en s'attachant au contexte que des traductions comme 'maison d'éditions' auraient pu être évitées, le texte n'ayant rien à voir avec la publication de livres ou de journaux ! Il en va de même des mots 'cemento, pareti e mattoni' (béton, murs et briques) traduits dans une copie par 'viande, jambon et saucissons' ...

Une deuxième remarque s'impose au sujet de l'orthographe qui, de toute évidence, pose problème à nombre de candidats : par exemple, on citera 'dortoir', 'collocataires', 'abonnement', 'cotion' (caution), 'parrois', 'ils sont entrain de' ... Mais il est encore plus frappant de constater des lacunes dans la conjugaison du passé simple : 'nous montâmmes', 'nous arrivâmmes', 'nous empreintâmmes', etc. Est-il nécessaire de rappeler aux candidats qu'une épreuve de langue étrangère ne les dispense d'employer correctement la langue française ?

Thème

Le texte présenté cette année ne comportait pas des difficultés particulières du point de vue syntaxique ou lexical (mis à part des mots comme ‘confetti’ qui ont donné lieu, en cas de correcte traduction, à un bonus mais qui n’ont pas été pénalisés dans le cas contraire). L’auteur construit ses phrases en employant majoritairement des verbes à l’indicatif (présent, parfois imparfait), en sorte que les candidats auraient pu s’orienter sans autres efforts vers le style de leur transposition du texte en italien.

Néanmoins, un certain nombre de difficultés, voire de lacunes sont apparues à la correction. Tout d’abord, il est frappant de remarquer que des candidats LV1 ne savent pas traduire ‘il faut’ en italien (ne maîtrisant pas la distinction entre ‘bisogna’ et ‘ci vuole’ ou bien ‘occorre’). De même pour la traduction de ‘dont’ et plus généralement des relatifs indirects (on trouve très souvent, par exemple, ‘a chi non smetto di pensare’ pour ‘à qui je ne cesse de penser’). Et le seul passé simple employé par l’auteur (la fête qu’il y donna) n’a pas été correctement traduit dans un nombre important de copies où l’on trouve à la fois ‘dede’, ‘ci do’, ‘ci desse’ (it. diede).

Du point de vue lexical, il convient de signaler la traduction erronée de ‘mes proches’ (i parenti, i relativi, i miei prossimi, le mie amiche, la mia vicinanza, i miei vicini, i miei stretti etc.), mais également de ‘auprès du pape’ où la difficulté s’est révélée être double : la locution prépositive et le nom (accanto al Pappa, per il Papà, vicino a papa, a fianco del Papa, verso il pappà, preso il Pappa, verso al papa, per il babbo, per comunicare con il pappà, e del Papo, al lato del Papa, etc.). À signaler également la traduction hasardeuse des numéraux (dicesimo, diecesimo à la place de ‘decimo’) et l’emploi erroné des auxiliaires avec les verbes de changement d’état qui, en italien, se conjuguent avec être : ‘cette Italie... n’a pas changé’ = non è cambiata.

Les noms propres ont fait l’objet d’une correction tout particulièrement attentive, car non seulement, à la place de ‘Napoleone’ on trouve toute sorte d’approximation (de ‘Napoleo’ à ‘Bonaparto’) mais également des orthographes douteuses des noms français (‘Chateaubrilland’, pour n’en citer qu’un) !